

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin au Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

ARRONDISSEMENT DE GUSERY

Scrutin de ballottage

Inscrits : 29 244. — Votants : 21 021

M. Binet, radical-socialiste, 11 008 voix, élu

M. Béliet, radical-socialiste, maire franc-maçon de la Société, et candidat du gouvernement, 9 784 voix.

M. Béliet, radical-socialiste, 22

RENTRE DU PARLEMENT

La rentrée du Sénat et de la Chambre a lieu demain, dimanche 12 janvier.

AU SÉNAT

L'ordre du jour porte cette simple mention : « Fixation de l'ordre du jour ».

M. Poriquet, sénateur libéral, présidera la séance

M. Fayard, sénateur radical de la Drôme, devait, comme doyen d'âge, présider la séance de rentrée du Sénat.

M. Caillaux a soumis au Conseil le projet de loi relatif à la fixation de l'ordre du jour.

SCÈNES MAÇONNIQUES

Les débats du procès pour coups et blessures intentés à M. Binet, ont repris aujourd'hui à la Chambre.

M. Magnien, juge d'instruction, a été entendu par le tribunal.

M. Binet a été entendu par le tribunal.

CONSEIL DES MINISTRES

Les ministres et sous-secrétaires d'Etat se sont réunis ce matin au Conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Fallières.

ÉLECTION LÉGISLATIVE

ARRONDISSEMENT DE GUSERY

Scrutin de ballottage

Inscrits : 29 244. — Votants : 21 021

M. Binet, radical-socialiste, 11 008 voix, élu

M. Béliet, radical-socialiste, maire franc-maçon de la Société, et candidat du gouvernement, 9 784 voix.

M. Béliet, radical-socialiste, 22

RENTRE DU PARLEMENT

La rentrée du Sénat et de la Chambre a lieu demain, dimanche 12 janvier.

AU SÉNAT

L'ordre du jour porte cette simple mention : « Fixation de l'ordre du jour ».

M. Poriquet, sénateur libéral, présidera la séance

M. Fayard, sénateur radical de la Drôme, devait, comme doyen d'âge, présider la séance de rentrée du Sénat.

M. Caillaux a soumis au Conseil le projet de loi relatif à la fixation de l'ordre du jour.

SCÈNES MAÇONNIQUES

Les débats du procès pour coups et blessures intentés à M. Binet, ont repris aujourd'hui à la Chambre.

M. Magnien, juge d'instruction, a été entendu par le tribunal.

M. Binet a été entendu par le tribunal.

LES ESPIONS DE TOULON

Plusieurs Commissions parlementaires, venues de Marseille, Lyon et plusieurs villes du Midi, ont permis au juge Lascodier de reprendre de l'instruction des affaires d'espionnage sur de nouvelles bases.

COMMENT

un architecte franco-magion prit en sourdine sa part du milliard

De la Croix de Limoges :

Dès que M. Mingasson fut chargé de liquider l'immeuble de l'École Saint-Martin, il appela en tête son ami F. Couturier, architecte, pour le prior de tracer de plans, devis et projets, en vue de parer, à travers les jardins de l'École, des rues dont le bœuf ne se faisait pas beaucoup sentir.

Ces travaux furent au moins l'utile de l'opération de liquidation. M. Couturier, architecte, fut nommé directeur de l'opération, et de la sorte, un morceau du milliard tomba dans la poche de M. Couturier, sans que les comptes officiels aient eu à en faire mention.

Le fait n'a d'autre importance que de nous révéler un des moyens employés par le milliardaire pour se faire passer le milliard sans avoir même à rédiger de comptes d'apothéaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MAROC

Tanger, 11 janvier. — La proclamation de Moulay-Hafid à Fes a été accueillie avec un enthousiasme général.

L'absence du sultan de Fes et le manque d'argent du gouvernement ont empêché de faire les événements d'Algérie.

Le refus d'exécution des réformes contenues dans l'acte d'Alger, dans le peuple ne veut pas et dans la pratique a amené toutes les complications possibles.

C'est d'ailleurs moins un mouvement antidymanique que les Oulamas de Fes avaient voulu reconnaître.

Les personnes de la Cour de Fes ont unanimement reconnu que la situation est sérieuse, sans cependant admettre qu'Abd-aziz ait été déchu.

On dit que le mercredi soir de la fête d'Aziz à Rabat, Moulay-Hafid avait proclamé la prise de Fes et que les troupes environnant la ville avaient eu besoin d'une démonstration.

Le bruit paraît faux, car l'autorité de Moulay-Hafid n'est pas encore grande à Tanger et à Fes.

On a vu cependant que Moulay-Hafid a été proclamé à Fes et que les troupes environnant la ville ont eu besoin d'une démonstration.

On n'a aucune nouvelle de Fes aujourd'hui.

Tanger, 12 janvier. — On considère, dans les milieux diplomatiques, que la proclamation de Moulay-Hafid à Fes n'a augmenté ni les ressources de l'Etat, ni les ressources de Fes.

On n'a aucune nouvelle de Fes aujourd'hui.

Tanger, 12 janvier. — La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

La Banque d'Empire a été créée par décret le 12 janvier 1906.

EXPULSION DES SCOURS de l'Hôtel-Dieu

Les Scours Augustines devaient quitter l'Hôtel-Dieu mercredi, et les catholiques préparèrent une manifestation.

CONGREGATION MIXTE

Les religieuses de Notre-Dame du Sacré-Coeur de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

Les religieuses de Valenciennes (Tarn), formaient une Congrégation à la fois hospitalière et enseignante.

Un arrêté en prononçant la dissolution et le liquidateur fut nommé.

NOS AMIS DÉFUNTS

M. Henri Fabre de Saint, à la Bastide d'Armagnac (Landes). — Mlle Jeanne Vinot-Fronton, 23 ans, à Tourcoing. — M. l'abbé Emmanuel Dorhaugue, curé doyen de Saint-Sauveur (Seine-et-Marne), 50 ans. — Le R. P. de Valéry, de la Compagnie de Jésus, à Marignac (Bretagne), le 12 janvier, à 57 ans. — M. l'abbé Lallemand, professeur à l'Institut Saint-Pierre Fourier, à Lunéville, ancien membre de la Congrégation de l'Oratoire.

INFORMATIONS DU SOIR

Le corps sera transporté dans l'Eure-Inférieure.

Nous adressons nos bien douloureuses sympathies à M. Fouquet de Laigneul, l'assurant de nos prières pour son âme.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

Nous apprenons avec regret la mort à Paris, de M. l'abbé de la Cour, ancien évêque de Metz.

LES SECRETS DE L'INVENTEUR

Un terrible accident s'est produit hier soir sur la ligne de Châteaubriant (Loire-Inférieure). A un passage à niveau, le train 709 a tamponné un train de voyageurs.

VOITURE TAMPONNÉE PAR UN TRAIN

Un terrible accident s'est produit hier soir sur la ligne de Châteaubriant (Loire-Inférieure). A un passage à niveau, le train 709 a tamponné un train de voyageurs.

LES SECRETS DE L'INVENTEUR

Un terrible accident s'est produit hier soir sur la ligne de Châteaubriant (Loire-Inférieure). A un passage à niveau, le train 709 a tamponné un train de voyageurs.

LES SECRETS DE L'INVENTEUR

Un terrible accident s'est produit hier soir sur la ligne de Châteaubriant (Loire-Inférieure). A un passage à niveau, le train 709 a tamponné un train de voyageurs.

LES SECRETS DE L'INVENTEUR

Un terrible accident s'est produit hier soir sur la ligne de Châteaubriant (Loire-Inférieure). A un passage à niveau, le train 709 a tamponné un train de voyageurs.

LES SECRETS DE L'INVENTEUR